



Assemblée générale

Distr. générale
23 décembre 2009
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport sur les activités exécutées en 2009 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence

Résumé

Dans sa résolution 61/110, l'Assemblée générale a décidé d'établir un programme au sein du système des Nations Unies pour garantir à tous les pays et à toutes les organisations internationales et régionales compétentes l'accès à tous les types d'information et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes, destiné à appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes et est convenue que ce programme sera mis en œuvre par le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat. Dans sa résolution 62/217, l'Assemblée générale est convenue que le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence aurait pour acronyme UN-SPIDER. Conformément à la résolution 61/110, UN-SPIDER a pour mission de garantir que tous les pays et toutes les organisations internationales et régionales ont accès à toutes les données spatiales destinées à appuyer la totalité du cycle de gestion des catastrophes et développent la capacité de les exploiter (A/AC.105/937, annexe II).

Le présent rapport résume les activités menées en 2009 dans le cadre de UN-SPIDER conformément au plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/AC.105/894, annexe II).

Les principales activités menées en 2009 concernent notamment la fourniture d'un appui technique à 13 États Membres, l'officialisation des accords de coopération avec les bureaux régionaux d'appui, la création de SpaceAid (cadre visant notamment à faciliter l'accès rapide et efficace à l'information d'origine spatiale pour soutenir les interventions d'urgence et le relèvement précoce), le lancement de la version bêta du portail de connaissances de UN-SPIDER et l'organisation d'ateliers et de réunions d'experts aux niveaux régional et international.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Cadre organisationnel	4
A. Personnel du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence	4
B. Réseau de bureaux régionaux d'appui	5
C. Centres nationaux de liaison	6
III. Activités menées en 2009	6
A. Activités de promotion et de renforcement des capacités	7
B. Coopération horizontale	9
C. Appui technique	12
D. Activités menées par les bureaux régionaux d'appui	18
IV. Contributions volontaires	18
V. Mise en œuvre du plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009	19

I. Introduction

1. Dans sa résolution 61/110, l'Assemblée générale a décidé d'établir un programme au sein du système des Nations Unies pour garantir à tous les pays et à toutes les organisations internationales et régionales compétentes l'accès à tous les types d'information et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes, destiné à appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes et est convenue que ce programme sera mis en œuvre par le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat. Dans sa résolution 62/217, l'Assemblée générale est convenue que le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence aurait pour acronyme UN-SPIDER. Conformément à la résolution 61/110, UN-SPIDER a pour mission de garantir que tous les pays et toutes les organisations internationales et régionales ont accès à toutes les données spatiales destinées à appuyer la totalité du cycle de gestion des catastrophes et développent la capacité de les exploiter (A/AC.105/937, annexe II).

2. Dans sa résolution 62/217, l'Assemblée générale a fait siens le programme UN-SPIDER pour la période 2007-2009 et le plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/AC.105/894, annexe II). Dans sa résolution 64/86, elle a pris note avec satisfaction des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités prévues pour la période 2007-2009 dans le cadre de UN-SPIDER.

3. À sa cinquantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les rapports d'avancement sur le programme UN-SPIDER et ses futurs plans de travail devraient être examinés par le Sous-Comité scientifique et technique au titre d'un point ordinaire de l'ordre du jour consacré au recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes et que ce point devrait être inclus dans la liste des questions à examiner par son Groupe de travail plénier¹. Le présent rapport résume les activités menées en 2009 dans le cadre de UN-SPIDER conformément au plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009.

II. Cadre organisationnel

4. Le cadre organisationnel de UN-SPIDER repose sur trois piliers: le personnel de UN-SPIDER, le réseau de bureaux régionaux d'appui et les centres nationaux de liaison.

A. Personnel du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence

5. Le Directeur du Bureau des affaires spatiales supervise le programme UN-SPIDER et est responsable de sa mise en œuvre. Il est secondé par un coordonnateur de programme, chargé de planifier, de coordonner et de mettre en

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 20* (A/62/20), par. 155.

œuvre toutes les activités du programme avec l'appui du chef du bureau de UN-SPIDER à Bonn (Allemagne), du chef du futur bureau de UN-SPIDER à Beijing et de l'administrateur de programme chargé des activités de promotion et de renforcement des capacités.

6. À la fin de 2009, les fonctionnaires, experts et consultants suivants avaient été recrutés pour mener des activités dans le cadre du programme UN-SPIDER:

a) À Vienne: le coordonnateur du programme, un administrateur de programme chargé des activités de promotion et de renforcement des capacités, un administrateur de programme chargé de coordonner l'appui technique fourni aux États Membres, un expert associé (mis à disposition par le Gouvernement de la République de Corée) chargé d'appuyer la gestion du programme, le financement, la mobilisation de fonds et la coordination du réseau des bureaux régionaux d'appui, un expert associé (mis à disposition par le Gouvernement autrichien) chargé d'appuyer les activités de promotion, la mise en œuvre de SpaceAid (cadre visant notamment à faciliter l'accès rapide et efficace à l'information d'origine spatiale pour soutenir les interventions d'urgence et le relèvement précoce) et l'administration de UN-SPIDER, et un assistant chargé des tâches administratives;

b) À Bonn: un administrateur de programme responsable du bureau de UN-SPIDER à Bonn, deux experts de haut niveau (mis à disposition à titre gratuit par l'Agence aérospatiale allemande) chargés d'appuyer, notamment, la mise en œuvre du portail de connaissances, un expert associé (mis à disposition par le Gouvernement allemand) chargé d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du portail de connaissances et un expert associé (également mis à disposition par le Gouvernement allemand) chargé d'appuyer la compilation et la diffusion d'informations et la maintenance des contenus du portail de connaissances. Deux consultants ont en outre été engagés à temps partiel, chargés de la programmation et de l'appui technique pour le portail des connaissances et la base de données sur les contacts.

B. Réseau de bureaux régionaux d'appui

7. Dans sa résolution 61/110, l'Assemblée générale est convenue que le programme UN-SPIDER devrait travailler en étroite collaboration avec les centres régionaux et nationaux d'expertise en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les besoins de la gestion des catastrophes, afin de créer un réseau de bureaux régionaux d'appui à la mise en œuvre coordonnée des activités du programme dans leurs régions respectives.

8. À sa cinquante et unième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu d'un ensemble de lignes directrices pour la sélection et la création de ces bureaux régionaux². Dans sa résolution 63/90, l'Assemblée générale a marqué son accord avec les lignes directrices proposées par le Comité.

9. En 2009, le Bureau des affaires spatiales a signé des accords de coopération avec l'Algérie, l'Iran (République islamique d'), le Nigéria et la Roumanie, ainsi

² Ibid., *soixante-troisième session, Supplément n° 20 (A/63/20)*, par. 129.

qu'avec le Centre asiatique de prévention des catastrophes, officialisant ainsi la mise en place des bureaux régionaux d'appui. L'Afrique du Sud, le Pakistan, les Philippines et l'Ukraine ont offert d'accueillir des bureaux régionaux d'appui et des accords de coopération devraient être signés avec chacun de ces pays en 2010.

C. Centres nationaux de liaison

10. Un centre national de liaison est une institution nationale, désignée par le gouvernement du pays concerné, représentant les milieux de la gestion des catastrophes et des applications spatiales. Le rôle des centres nationaux de liaison est de collaborer avec le personnel de UN-SPIDER en vue de renforcer les plans et politiques nationaux de gestion des catastrophes et de mener des activités nationales déterminées intégrant les solutions faisant appel à la technologie spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes. Les centres nationaux de liaison sont les principales institutions avec lesquelles le personnel de UN-SPIDER travaille au niveau national pour contribuer à promouvoir l'accès et le recours aux solutions spatiales aux fins de la gestion des catastrophes dans le pays.

11. Lorsqu'il a invité les gouvernements à désigner un centre national de liaison, le Bureau des affaires spatiales les a expressément priés d'envisager de choisir comme centre de liaison celui qui avait déjà été désigné pour appliquer le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Collectivités résilientes face aux catastrophes³, adopté lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes tenue à Kobe dans la préfecture de Hyogo (Japon), du 18 au 22 janvier 2005. À la fin de 2009, les 40 États Membres ci-après avaient désigné un centre national de liaison: Algérie, Autriche, Bélarus, Belize, Bolivie (État plurinationale de), Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Chine, Côte d'Ivoire, Croatie, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Espagne, Éthiopie, Inde, Iraq, Jordanie, Kenya, Malawi, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Myanmar, Nouvelle-Zélande, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Singapour, Tadjikistan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie et Ukraine.

12. Les centres nationaux de liaison représentent de nombreuses entités, notamment les organismes chargés de la gestion des catastrophes, les organismes de protection civile, les programmes de réduction des risques de catastrophes, les agences spatiales et les organismes cartographiques. Dans le cadre de UN-SPIDER, le Bureau des affaires spatiales communique régulièrement avec les centres nationaux de liaison, les tient informés des activités du programme UN-SPIDER, appelle leur attention sur les possibilités existantes et futures et encourage des relations de travail qui permettront de mieux appuyer chaque pays.

III. Activités menées en 2009

13. Les activités menées dans le cadre de UN-SPIDER en 2009 ont été conformes au plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/AC.105/894, annexe II), dans lequel 11 activités spécifiques ont été identifiées. Dans le présent rapport, ces

³ A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. I, résolution 2.

activités ont été regroupées autour des trois thèmes suivants: activités de promotion et de renforcement des capacités, coopération horizontale et fourniture d'un appui technique. Les travaux accomplis par les bureaux régionaux d'appui en 2009 ont largement contribué à la mise en œuvre des activités prévues.

A. Activités de promotion et de renforcement des capacités

14. Les activités recensées dans le plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 qui entrent dans le cadre de la promotion et du renforcement des capacités comprennent les activités de sensibilisation (activité 3) et de promotion (activité 4) et l'appui au renforcement des capacités (activité 11).

Activités de sensibilisation

15. La sensibilisation est un processus visant à améliorer les connaissances sur un sujet donné parmi les personnes ciblées, en les encourageant à changer d'attitude et de comportement. Dans le cadre de UN-SPIDER, la sensibilisation est un processus continu qui accompagne, facilite et prépare les activités, à mesure que de nouveaux groupes cibles sont identifiés, de nouveaux partenariats sont créés et de nouvelles solutions techniques sont élaborées, en offrant de nouvelles possibilités aux groupes cibles existants et nouveaux.

16. En 2009, la stratégie de UN-SPIDER en matière de sensibilisation a été revue et actualisée. Dans ce cadre, des publications, des visuels et des matériels pédagogiques adaptés ont été produits et diffusés largement. Parmi ces matériels figurent des brochures (en anglais et en espagnol), des bulletins électroniques périodiques et des mises à jour mensuelles, ainsi que d'autres matériels de promotion qui ont été distribués lors d'ateliers et de conférences et mis à la disposition, par le biais du portail de connaissances et par courrier électronique (liste de diffusion), de plus de 13 000 professionnels. Par ailleurs, une vidéo donnant des informations sur le programme et la mission de UN-SPIDER a été produite et mise à la disposition d'un large public sur Internet (<http://www.youtube.com/watch?v=pAnEZU5BIXM>).

17. Dans le cadre des activités de sensibilisation, des fonctionnaires travaillant pour le Programme ont participé aux principales réunions régionales sur la réduction des risques de catastrophes organisées sous les auspices de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC). Ces réunions, qui se sont tenues en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe et en Amérique latine et aux Caraïbes, étaient l'occasion d'attirer l'attention des communautés concernées sur le Partenariat thématique mondial SPIDER, lancé par UN-SPIDER pour encourager l'instauration de communautés de praticiens utilisant les informations d'origine spatiale pour la gestion des catastrophes.

18. Le 14 octobre 2009, le Bureau des affaires spatiales a célébré la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles, décrétée par l'Assemblée générale dans sa résolution 44/236, en organisant une action de sensibilisation au Centre international de Vienne, où le Bureau a son siège. À cette occasion, des informations ont été communiquées sur le rôle de UN-SPIDER et la manière dont des informations d'origine spatiale ont été utilisées pour faire face aux tempêtes

tropicales et aux cyclones qui se sont abattus sur les Philippines en septembre et en octobre 2009.

19. En collaboration avec le Conseil consultatif de la génération spatiale, le Bureau a organisé un concours d'affiches sur le thème: "Utilisation des informations d'origine spatiale pour la gestion des catastrophes dans les Caraïbes: étude de cas".

Activités de promotion

20. Les objectifs visés pour ce qui est des activités de promotion devant être menées en 2009 dans le cadre de UN-SPIDER ont été atteints puisque plusieurs ateliers, réunions d'experts et formations ont été organisés et appuyés, comme on peut le voir dans le rapport sur les activités de promotion (A/AC.105/952). On trouvera des informations plus détaillées, notamment les notes de séance pour chaque atelier, sur le site Internet de UN-SPIDER (<http://www.unspider.org>).

Appui au renforcement des capacités

21. Il est important de renforcer les capacités et les institutions à tous les niveaux pour que les organisations et les individus soient mieux à même d'utiliser efficacement les services spatiaux pour prévenir les catastrophes, s'y préparer, intervenir et entreprendre des activités de relèvement. Les activités de renforcement des capacités, telles que définies dans la stratégie de renforcement des capacités de UN-SPIDER (A/AC.105/947), sont menées sur trois fronts: formation des particuliers; institutionnalisation de l'utilisation d'informations d'origine spatiale et d'informations sur les catastrophes au sein des organismes et organisations chargés de mener les tâches en question; et appui à l'accès aux matériels, aux logiciels et aux infrastructures permettant d'exploiter ces informations.

22. Tout un ensemble d'activités menées par des partenaires de UN-SPIDER favorisent la formation. Des conseils sur les politiques à mener sont donnés et des institutions sont jumelées pour faciliter l'accès aux informations spatiales et leur utilisation. Une assistance est offerte dans le cadre du Programme pour aider les organismes à se procurer l'infrastructure requise pour accéder à ces informations et en faire usage.

23. En 2009, plusieurs activités de renforcement des capacités ont été menées conformément au plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009:

a) Des séances de discussion ont été organisées pendant l'atelier international UN-SPIDER sur le renforcement des capacités pour la prévention des catastrophes, tenu à Vienne du 2 au 4 juin. Elles ont permis au personnel de UN-SPIDER de recueillir des informations auprès d'experts, qui pourraient leur servir à élaborer la stratégie de renforcement des capacités. En outre, un groupe d'experts sur le renforcement des capacités a été mis sur pied lors de l'atelier pour appuyer la mise au point et la réalisation des activités prévues dans le plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009;

b) Un soutien a été accordé à la Commission nationale des activités spatiales (CONAE) d'Argentine et à l'Organisation des États américains pour l'organisation à Córdoba (Argentine) d'une formation sur l'utilisation de la télédétection pour la gestion des inondations;

c) Un soutien a été accordé au Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui est affilié à l'ONU, et à la CONAE pour les aider à planifier la deuxième université de printemps, qui devrait avoir lieu à La Rioja (Argentine) début 2010, et portera sur le thème suivant: catastrophes naturelles et solutions spatiales pour la gestion des catastrophes: sécheresse et désertification;

d) Participation au séminaire pour les responsables intitulé "Renforcement des capacités: information géographique et gestion des catastrophes dans les pays en développement" tenu à Enschede (Pays-Bas), du 23 au 25 septembre;

e) Un appui a été apporté dans le cadre de plusieurs ateliers de formation organisés par la SIPC. En novembre 2009, des fonctionnaires du Programme ont participé à l'atelier sous-régional de formation sur l'évaluation des risques en Afrique de l'Ouest, lui aussi organisé par la SIPC;

f) Une base de données des possibilités de formation a été mise en place.

B. Coopération horizontale

24. Dans la coopération horizontale, l'accent est mis sur la communication d'informations aux communautés, l'amélioration de la communication entre ces dernières et le renforcement de la coordination au profit des communautés touchées. Conformément au plan de travail de UN-SPIDER pour l'exercice biennal 2008-2009, la coopération horizontale a comporté, en 2009, les activités suivantes: la compilation systématique des informations pertinentes (activité 1); la garantie de l'accessibilité des informations et de leur diffusion aux utilisateurs finaux (par le biais du portail de connaissances) (activité 2); la création de communautés de praticiens (activité 6); la gestion et le transfert des connaissances (activité 7); et la plate-forme favorisant les alliances (activité 8).

Portail de connaissances

25. Le portail de connaissances joue un rôle central pour toutes les autres activités du Programme, puisqu'il permet de réunir, d'archiver et de diffuser les résultats et les produits concernant toutes ces activités. Il vise à intégrer toutes les informations, connaissances et ressources utiles disponibles pour appuyer le mandat du Programme, y compris celles qui sont mises à disposition par les utilisateurs concernés, et fait office de plate-forme pour l'échange d'informations spatiales dans le cycle de la gestion des catastrophes en général.

26. La version bêta du portail (<http://www.un-spider.org>) a été officiellement lancée à la cinquante-deuxième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Pendant les cinq premiers mois, près de 4 000 visiteurs uniques en provenance de 134 États et territoires se sont rendus sur le site. Avec le portail de connaissances, le Bureau des affaires spatiales tire pleinement parti des solutions de pointe sur Internet pour appuyer le réseau UN-SPIDER dans tous ses domaines opérationnels.

27. Le portail fournit des services et des outils pour faciliter la communication, appuyer les processus et diffuser les informations. Il comprend une section consacrée aux nouvelles, un tableau donnant des informations sur les catastrophes et un calendrier des manifestations. Deux éléments (une matrice d'application spatiale

et un globe virtuel) sont encore en cours de développement. Sur la page d'accueil, les utilisateurs peuvent accéder aux rubriques suivantes: SpaceAid, appui consultatif, base de connaissances et réseau UN-SPIDER. La section SpaceAid donne des informations concernant l'utilisation de technologies spatiales pendant les opérations de secours d'urgence. La base de connaissances contient des informations sur les technologies, les procédures, les organisations et les experts. La section consacrée au réseau comprend des liens renvoyant aux bureaux régionaux d'appui de UN-SPIDER, aux centres nationaux de liaison, aux communautés de praticiens et à un forum de discussion.

Gestion et transfert des connaissances

28. L'acquisition, le traitement et le transfert de connaissances devraient être considérés comme des éléments essentiels du succès de UN-SPIDER. Il s'agit notamment de gérer les connaissances détenues par une personne sous forme de compétences et d'expérience ainsi que les connaissances disponibles dans divers médias. Avec la mise en place d'une base de connaissances sur la manière dont les données et les solutions spatiales peuvent appuyer la gestion des risques et des catastrophes et les interventions d'urgence, les connaissances peuvent être mises à disposition sur le portail de connaissances et contribuer au renforcement des capacités.

29. En 2009, le personnel de UN-SPIDER, en coopération avec les bureaux régionaux d'appui, a continué à compiler et diffuser les informations et connaissances pertinentes par le biais du portail de connaissances. Dans le cadre de la mise en place de la base de connaissances, on a également précisé les besoins des utilisateurs et défini les meilleures pratiques. En outre, une publication contenant des études de cas et présentant les meilleures pratiques a été élaborée en collaboration avec le Conseil commun des sociétés d'informations géospatiales. Elle devrait être lancée en 2010.

Communautés de praticiens

30. Les communautés de praticiens relèvent d'une conception récente qui vise à appuyer la gestion et le transfert des connaissances et qui se fonde sur la théorie de l'apprentissage social. Ces communautés sont des groupes dynamiques, liés par des processus de communication et d'apprentissage, qui étudient des questions d'intérêt commun. Le partage des connaissances est l'élément clef qui caractérise les communautés de praticiens.

31. Par le biais de UN-SPIDER, le Bureau des affaires spatiales entend encourager et soutenir les communautés de praticiens qui se consacrent essentiellement aux questions liées à la gestion des catastrophes et aux données spatiales ainsi qu'aux solutions existant en la matière. Un concept cadre relatif à ces communautés dans le cadre du Programme a déjà été élaboré. Des ateliers, des missions techniques consultatives et des conférences internationales ont par ailleurs été l'occasion d'établir et de promouvoir des communautés de praticiens. En outre, le portail de connaissances est mis en place pour faciliter la communication entre ces communautés. Cette plate-forme sur Internet permet la communication spontanée, la production et la diffusion de contenus de qualité et offre la possibilité d'établir un répertoire des membres, un espace de travail commun et un recueil de documents.

32. Les ateliers et missions techniques consultatives organisés dans le cadre de UN-SPIDER ont été l'occasion pour les praticiens de la gestion des catastrophes de rencontrer des experts en matière spatiale, ainsi que leurs collègues, et ont servi de tremplin pour que de nouvelles communautés de praticiens soient établies et développées en profitant des contacts personnels.

33. UN-SPIDER apporte son appui aux communautés de praticiens existantes. En 2009, le Programme a contribué à la mise en place de deux nouvelles communautés: un groupe d'experts spécialisé dans le renforcement des capacités et le Partenariat thématique mondial SPIDER.

Une plate-forme pour garantir la coopération

34. L'harmonisation des diverses initiatives et la coopération entre les divers partenaires sont essentielles pour que les États et organisations internationales et régionales aient accès aux données spatiales et puissent les utiliser à l'appui de la gestion des catastrophes. À travers UN-SPIDER, le Bureau des affaires spatiales contribue à ces efforts de coordination en veillant à harmoniser les initiatives destinées à aider les pays en développement à avoir accès aux techniques spatiales et à les utiliser aux fins de la gestion des catastrophes et de la réduction des risques. Le Bureau continue de collaborer et de contribuer à l'exécution intégrale des initiatives internationales et régionales existantes et prévues qui présentent un intérêt pour le programme de travail de UN-SPIDER, en encourageant une meilleure coordination entre les initiatives du système des Nations Unies dans le domaine des interventions humanitaires et d'urgence, ainsi qu'entre les initiatives axées sur la réduction des risques et la gestion des catastrophes.

35. Ont figuré parmi les activités en question les contacts étroits entretenus avec le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) et la poursuite de la direction de l'exécution des tâches du GEO en la matière par le personnel de UN-SPIDER, de même que la participation aux travaux du Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), dans le cadre desquels le Bureau des affaires spatiales dirige actuellement le groupe d'activité responsable des interventions d'urgence. Dans ce contexte, le personnel de UN-SPIDER a assisté à la réunion du groupe de travail du CEOS sur les systèmes et services d'information tenue en mai 2009 et aux réunions plénières tenues en novembre 2009 par le GEO et le CEOS.

36. Des efforts importants ont été faits en 2009 pour améliorer la collaboration avec d'autres départements et organismes des Nations Unies et faire mieux connaître le mandat de UN-SPIDER. Le fait que le Bureau des affaires spatiales et la Commission économique pour l'Afrique aient accepté de coprésider le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique a par ailleurs contribué à renforcer les activités de UN-SPIDER au sein du système des Nations Unies.

37. Le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique est un organisme de coordination interinstitutions des Nations Unies. On estime qu'à l'heure actuelle le système compte plus d'un demi-millier de spécialistes. Le bureau de UN-SPIDER à Bonn a accueilli du 19 au 21 octobre 2009 la dixième réunion du Groupe de travail, à laquelle ont participé des experts détachés tant par des organismes des Nations Unies que par d'autres partenaires.

38. Le bureau de UN-SPIDER à Bonn a également accueilli un atelier d'information du programme Surveillance mondiale pour l'environnement et la

sécurité (GMES) qui a été organisé par la ville de Bonn et l'initiative européenne Bridge2Geo. À cette occasion, le personnel de UN-SPIDER a étudié les possibilités de resserrer les liens avec divers organismes des Nations Unies à Bonn (notamment l'Université des Nations Unies, le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) et le programme GMES de l'Union européenne, tout en faisant mieux connaître le mandat et la mission de UN-SPIDER.

39. Les autres activités de coopération horizontale ont consisté notamment dans l'accueil de réunions consacrées au projet pilote SensorWeb en Namibie sur la gestion intégrée des crues et le projet de gestion des crues dans les Antilles; la coordination des efforts en faveur du projet namibien pour en faire un projet d'appui fonctionnant toute l'année; la participation aux activités du GEO dans le domaine de la santé en traitant les aspects liés à l'information d'origine spatiale; et la fourniture d'un soutien à l'African Climate Policy Centre relevant de la Commission économique pour l'Afrique en aidant au développement de la base de données ClimDev-Africa.

40. En 2009, UN-SPIDER a compilé et mis en œuvre SpaceAid, cadre destiné à permettre aux États et aux organisations internationales et régionales d'avoir un accès rapide et efficace aux données spatiales pour appuyer les interventions d'urgence et les activités de relèvement précoce. Les informations en question comprennent tous les types de données fournies par les satellites d'observation de la Terre, les satellites de communication et les systèmes mondiaux de navigation par satellite. SpaceAid est accessible aux centres de liaison nationaux et aux bureaux régionaux d'appui de UN-SPIDER et aux organismes des Nations Unies. Les utilisateurs peuvent demander l'accès au service par le biais d'une permanence accessible par téléphone, courrier électronique ou télécopie 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Pour chaque catastrophe, on crée sur le portail de connaissances de UN-SPIDER une page Internet où les données spatiales pertinentes sont regroupées et ainsi largement diffusées auprès de la communauté des organismes d'aide d'urgence.

41. Depuis qu'il a été accepté comme organisme coopérant en mars 2003, le Bureau des affaires spatiales continue de collaborer étroitement, par l'intermédiaire de UN-SPIDER, avec le Secrétariat exécutif de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (également appelée Charte internationale Espace et catastrophes majeures). Grâce au mécanisme prévu par la Charte, tout organisme du système des Nations Unies peut y accéder et demander des images satellite pour appuyer ses interventions en cas de catastrophe.

42. En 2009, UN-SPIDER a fourni un appui à la suite, notamment, des catastrophes majeures suivantes: inondations au Maroc (février 2009), inondations en Namibie (février et mars 2009), glissement de terrain au Tadjikistan (mai 2009), inondations en Afghanistan (mai 2009), inondations au Bangladesh (mai 2009), inondations au Sénégal (septembre 2009), inondations au Burkina Faso (septembre 2009), tsunami au Samoa (septembre 2009), tempête tropicale et cyclones aux Philippines (octobre 2009), tempête maritime en République démocratique populaire lao (octobre 2009) et cyclone aux îles Fidji (décembre 2009).

43. Compte tenu de l'ensemble de partenariats thématiques envisagés par la SIPC dans le contexte du cadre d'action de Hyogo, UN-SPIDER a profité des sessions de la plate-forme régionale pour mettre sur pied un partenariat thématique axé sur l'utilisation des données spatiales pour la gestion des risques en cas de catastrophe.

44. Par la suite, pendant la deuxième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, tenue à Genève du 16 au 19 juin, une manifestation spéciale a été organisée pour lancer le Partenariat thématique mondial SPIDER sur l'utilisation des données spatiales à l'appui du cycle complet de la gestion des catastrophes. Le Partenariat est considéré comme un lieu de rencontre des responsables de la gestion des catastrophes et de la communauté spatiale devant leur permettre de collaborer pour assurer l'accès aux données spatiales pour la réduction des risques de catastrophe.

45. Le Partenariat devrait aussi fournir des indications concernant l'utilisation des données spatiales pour la gestion des catastrophes à la SIPC dans le cadre des programmes mondiaux, régionaux et nationaux de la Stratégie.

46. Par ailleurs, comme le prévoit la SIPC, le Partenariat thématique mondial SPIDER collaborera avec d'autres partenariats et programmes thématiques et d'autres segments de la SIPC, apportant ainsi une contribution au programme conjoint d'activités de la Stratégie.

C. Appui technique

47. La principale réalisation escomptée du programme UN-SPIDER est la meilleure compréhension et acceptation de la part des pays et des organisations internationales et régionales compétentes des moyens d'accès aux divers types d'information et de services spatiaux et leur engagement à développer la capacité de les exploiter, en vue d'appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes. Les activités spécifiques qui contribuent directement à la réalisation de cet objectif sont notamment les suivantes: profils régionaux et de pays (activité 5), appui aux activités nationales (activité 9) et appui à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques nationales (activité 10).

48. Le processus de compilation de profils de pays remplit plusieurs fonctions:

a) Il contribue à rapprocher les responsables de la gestion des catastrophes et les spécialistes des technologies spatiales;

b) Il peut être utilisé par les autorités nationales pour se rendre compte de la mesure dans laquelle il est déjà fait appel aux techniques spatiales dans les activités de gestion des catastrophes;

c) Il peut donner au personnel de UN-SPIDER des informations utiles sur la situation particulière d'un pays, les besoins des utilisateurs et les acteurs concernés;

d) Il fournit des informations qui peuvent contribuer à l'élaboration d'activités d'appui technique adaptées au pays;

e) Il fournit, grâce aux profils de pays établis, des informations qui peuvent contribuer à étoffer le portail de connaissances et la base de données sur les utilisateurs finals et les praticiens.

49. À l'heure actuelle, un modèle pour l'établissement des profils existe en anglais, en espagnol et en français. Les profils de pays sont régulièrement mis à jour, en particulier avant de lancer toute activité d'appui dans le pays. À la fin de 2009, les 29 États et territoires suivants avaient établi des profils de pays, en collaboration avec UN-SPIDER (l'objectif pour l'exercice biennal 2008-2009 était de 30): Afrique du Sud, Anguilla, Antilles néerlandaises, Bangladesh, Burkina Faso, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Fidji, Ghana, Guatemala, Îles Salomon, Lesotho, Micronésie (États fédérés de), Ouganda, Pérou, République de Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Samoa, Soudan, Togo, Tonga, Turquie, Tuvalu, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

50. Dans le cadre de UN-SPIDER, le Bureau des affaires spatiales a continué de collaborer avec les États qui ont demandé un appui au programme UN-SPIDER par l'intermédiaire de leurs centres nationaux de liaison désignés et, dans les cas où des centres de liaison n'avaient pas été désignés, par l'entremise d'autres autorités publiques compétentes. En exécutant l'une ou plusieurs des activités suivantes, le Bureau a essayé de garantir l'accès à des solutions spatiales et leur exploitation à l'appui de la gestion des risques de catastrophes et des interventions d'urgence:

a) Évaluer les capacités nationales et les activités, politiques et plans de réduction des effets des catastrophes et des risques en ce qui concerne l'utilisation des techniques spatiales;

b) Aider à élaborer des plans et politiques de gestion des risques et des catastrophes qui font appel aux techniques spatiales;

c) Établir et adapter des lignes directrices et des modèles pour utiliser les techniques spatiales à l'appui de la réduction des risques de catastrophe et des interventions d'urgence;

d) Faciliter l'accès des institutions nationales aux informations spatiales à l'appui des activités de réduction des risques de catastrophe et d'intervention d'urgence;

e) Recenser les besoins de formation et faciliter l'exécution d'activités de renforcement des capacités;

f) Appuyer l'exécution d'activités de réduction des risques et d'intervention d'urgence qui font appel aux techniques spatiales.

51. En 2009, UN-SPIDER a fourni un appui technique aux États suivants: Afghanistan, Burkina Faso, Équateur, Fidji, Ghana, Guatemala, Jamaïque, Kenya, Maldives, Namibie, Philippines, Samoa et Togo. Le programme a en outre entrepris de collaborer avec le Cameroun, la Colombie, la République dominicaine, Sri Lanka et les Tonga pour commencer à fournir un appui technique à ces pays en 2010.

52. Les paragraphes 53 à 63 ci-dessous donnent un aperçu de l'appui technique apporté aux États en 2009.

Afghanistan

53. Le 22 juin, à Kaboul, le personnel de UN-SPIDER a coprésidé une réunion d'information interorganisations sur l'utilisation de la télédétection à l'appui de la réduction des risques de catastrophe et des interventions d'urgence en Afghanistan. Cette réunion a contribué à déterminer la façon de tirer le meilleur parti des données

spatiales et des outils de cartographie à l'appui des activités de réduction des risques de catastrophe et des interventions d'urgence en Afghanistan. Les experts participants ont examiné les nouvelles façons d'assurer l'accès aux données recueillies par télédétection. Le rôle important de la télédétection pour les interventions humanitaires et l'établissement de cartes à des fins humanitaires a été mis en relief grâce à plusieurs exemples donnés par les participants. L'autorité afghane de gestion des catastrophes a été encouragée à créer un groupe de travail gouvernemental chargé de promouvoir l'échange d'informations à l'appui de la réduction des risques de catastrophe.

Burkina Faso

54. En 2009, le personnel de UN-SPIDER a mis à profit l'appui déjà fourni au Burkina Faso en 2008, particulièrement en aidant cet État à intervenir face aux inondations causées par les précipitations intenses du 1^{er} septembre 2009 à Ouagadougou et dans les environs. Cet appui consistait notamment à former un expert local à l'utilisation des outils de conférence Web pour modéliser les zones à haut risque. Grâce à cette formation, notamment, le Burkina Faso a été en mesure de produire rapidement des cartes d'évaluation de la situation.

Équateur

55. À la demande du Gouvernement équatorien, le personnel de UN-SPIDER a effectué une mission technique consultative en Équateur du 5 au 9 octobre. L'objectif était notamment de déterminer les forces et les faiblesses des organismes équatoriens en matière d'utilisation de données spatiales à l'appui du cycle complet de gestion des catastrophes, de manière à pouvoir prendre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles. La mission a été menée avec l'appui d'experts de l'Institut national brésilien de recherche spatiale, de la Commission nationale des activités spatiales (CONAE) et du Bureau des affaires spatiales, dans le cadre de UN-SPIDER. Du côté équatorien, elle était coordonnée par le Secrétariat technique de gestion des risques et a bénéficié de l'appui du Ministère des affaires étrangères, du commerce et de l'intégration. Des réunions techniques ont eu lieu avec des fonctionnaires du Secrétariat technique de gestion des risques et des visites ont été organisées auprès de 12 organismes gouvernementaux. Des présentations ont été faites par des fonctionnaires de ces organismes et par d'autres pendant l'atelier régional UN-SPIDER sur les applications spatiales à l'appui de la gestion des risques de catastrophe et des interventions d'urgence en Amérique latine, tenu à Quito du 29 septembre au 2 octobre. À l'issue de la mission, des recommandations ont été faites dans quatre domaines: accès aux informations spatiales, exploitation de ces informations, infrastructures pour les bases de données spatiales et renforcement des capacités.

Fidji

56. À la demande du Gouvernement fidjien, UN-SPIDER a effectué une mission technique consultative aux Fidji du 1^{er} au 4 décembre. Des réunions se sont tenues avec des représentants du Gouvernement (Secrétaire permanent chargé du développement provincial et des affaires autochtones et multiethniques, représentants du Bureau national de la gestion des catastrophes et experts du Département des terres et des relevés, du Département des ressources minérales

(section de la sismologie), du Département des travaux publics (section de l'hydrologie)), de la Commission Sud-Pacifique des géosciences appliquées (SOPAC), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et du Pacific Disaster Center. Ces réunions ont porté sur la capacité du Gouvernement fidjien d'utiliser les informations spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes et ont permis de prendre la mesure des lacunes à combler. Les liens établis suite à la mission de UN-SPIDER ont permis aux Fidji d'accéder aux images satellitaires des zones touchées par le cyclone tropical Mick, qui a frappé les îles le 13 décembre.

Guatemala

57. Le Conseil national guatémaltèque de la science et de la technologie a invité le personnel de UN-SPIDER à participer à une mission d'une semaine au Guatemala pour promouvoir l'utilisation de la science et de la technologie aux niveaux des établissements universitaires et des institutions. Pendant la mission, on a examiné des projets potentiels visant l'utilisation des informations spatiales à l'appui de toutes les étapes du cycle de gestion des catastrophes, ainsi que la planification d'une mission technique consultative en 2010. Des visites ont été organisées au Secrétariat de la planification et de la programmation, au Ministère de l'environnement et dans le département d'Escuintla, où une réunion spéciale s'est tenue avec le Gouverneur du département et avec les maires des districts municipaux pour examiner d'éventuelles solutions reposant sur l'exploitation de données spatiales à l'appui de la gestion des inondations et des lahars. Des contacts ont été établis avec le Conseil national de la science et de la technologie pour identifier les possibilités de coopération dans des domaines liés à l'utilisation des données spatiales à l'appui de la gestion des risques de catastrophe.

Jamaïque

58. À la demande de l'Institut jamaïcain de planification, le personnel de UN-SPIDER a effectué une mission technique consultative en Jamaïque du 2 au 4 décembre. La mission a été coordonnée par l'ODPEM (Office for Disaster Preparedness and Emergency Management). Des experts de l'Université des Antilles occidentales, du CATHALAC (Water Center for the Humid Tropics of Latin America and the Caribbean) au Panama et de UN-SPIDER ont participé à la mission, au cours de laquelle se sont tenus un atelier et des réunions avec plus de 15 organismes gouvernementaux qui exploitent les informations spatiales à des fins multiples. La mission a bénéficié de l'appui de l'ODPEM et de la Division de la gestion des données spatiales du Cabinet du Premier Ministre. On a identifié les points forts en ce qui concerne la capacité du personnel de nombreux organismes gouvernementaux d'utiliser les systèmes d'information géographique et il a été noté qu'un mécanisme interinstitutions existait sous la forme d'un conseil, le Land Information Council of Jamaica, constitué de représentants des organismes gouvernementaux, des milieux universitaires et du secteur privé. Les résultats de la mission seront présentés sous la forme de conseils visant à définir les politiques sur la manière d'institutionnaliser l'utilisation des données spatiales à l'appui de toutes les étapes du cycle de gestion des catastrophes, de stratégies visant à promouvoir une meilleure coordination interinstitutions et de tâches spécifiques liées au renforcement des capacités et à la mise en réseau.

Kenya et Ouganda

59. Le personnel de UN-SPIDER a effectué une mission au Kenya et en Ouganda du 21 au 30 octobre. Au Kenya, l'objectif était d'établir des relations de travail entre les représentants de UN-SPIDER, les organismes des Nations Unies opérant sur place et l'administration publique. Le personnel de UN-SPIDER a donné au Kenya Humanitarian Forum un aperçu des activités menées en Afrique lors d'une réunion à laquelle ont participé plus de 45 représentants et qui était organisée par le bureau de l'OCHA au Kenya. Une réunion a eu lieu avec le point de contact national et la plate-forme pour la prévention des catastrophes dans la province de la vallée du Rift en vue d'améliorer la coopération. En Ouganda, le personnel de UN-SPIDER a rencontré le point de contact chargé de la plate-forme pour la prévention des catastrophes à Kampala, qui travaille au Département chargé de la planification préalable aux catastrophes et des réfugiés au sein du bureau du Premier Ministre, pour lui présenter le programme UN-SPIDER et définir les activités de suivi, notamment une mission technique consultative en 2010.

Namibie

60. Le Gouvernement namibien a demandé l'envoi d'une mission technique consultative pour l'aider à identifier les domaines dans lesquels les techniques et informations spatiales pourraient jouer un rôle plus important et pour formuler des recommandations sur les moyens d'améliorer la disponibilité et l'utilisation de ces techniques et informations dans le pays. À l'issue de réunions initiales tenues à Bonn (Allemagne), en 2008, avec le Service chargé de la gestion de l'eau au Ministère de l'agriculture, de l'eau et des forêts, une mission technique consultative composée de trois experts s'est rendue en Namibie du 27 janvier au 2 février. En février et mars, d'importantes inondations ont touché le nord du pays, encourageant la coopération entre les organismes qui s'efforçaient de renforcer les moyens d'accéder rapidement et au moindre coût aux données des satellites internationaux. Ces organismes sont convenus d'aider le pays non seulement dans les opérations de secours mais aussi à mettre en œuvre un projet pilote visant à appuyer les opérations de relèvement après les inondations. À cette fin, il a été convenu que des images de haute résolution devraient être communiquées chaque semaine par des satellites tels que Earth Observing-1, Formosat et Radarsat, et que les données satellitaires devraient être validées par des mesures au sol, ce qui permettrait aux personnes sur le terrain qui travaillent dans les situations d'urgence de mieux prévoir les inondations et d'avoir une meilleure connaissance de la situation. Une première réunion technique d'experts avec les membres de l'équipe de projet a été organisée au bureau de UN-SPIDER à Bonn du 24 au 26 août. Au cours du troisième atelier international UN-SPIDER sur l'exploitation des techniques spatiales au service de la gestion des catastrophes: passer de la théorie à la pratique, tenu à Bonn du 23 au 25 octobre, un certain nombre de présentations ont été faites retraçant l'historique de ce projet. Une manifestation parallèle, à laquelle ont participé 25 experts, a également été organisée lors de cet atelier pour examiner ce projet. Une réunion régionale de suivi devrait se tenir en Namibie début 2010.

Philippines

61. En 2009, les Philippines ont été frappées par quatre cyclones tropicaux (Ketsana, Parma, Lupit et Mirinae). Le personnel de UN-SPIDER a travaillé en

étroite collaboration avec les équipes de secours, les opérateurs de satellites et d'autres acteurs clés pour assurer la large disponibilité d'informations et d'images d'origine spatiale. Les acteurs clés étaient l'OCHA, le Programme alimentaire mondial, la Banque mondiale, Google, MapAction, l'Administration philippine des services atmosphériques, géophysiques et astronomiques et le Conseil national de coordination des secours après les catastrophes (qui fait office de centre national de liaison de UN-SPIDER aux Philippines). En 2010, UN-SPIDER mènera des activités de suivi avec le Gouvernement philippin pour renforcer les capacités nationales et les réseaux existants.

Samoa

62. Une mission technique consultative s'est rendue au Samoa du 7 au 11 décembre. L'équipe qui comprenait un expert de la Commission Sud-Pacifique des géosciences appliquées a évalué la disponibilité d'informations spatiales et le soutien fourni par la communauté internationale lors des opérations de relèvement après le tsunami qui a frappé le pays le 30 septembre. Les renseignements nécessaires ont été recueillis lors de discussions avec des responsables du Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (notamment du Bureau national de gestion des catastrophes et du Service de météorologie), avec des organismes des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour l'environnement, PNUD, OCHA, Organisation mondiale de la Santé (OMS), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et des organisations régionales (Conservation International et Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement). Les rapports de mission, qui contiennent une évaluation de l'aide apportée par la communauté internationale en vue de fournir des informations spatiales à l'appui des interventions d'urgence après le tsunami et des recommandations sur l'infrastructure de données spatiales, le renforcement des capacités et les possibilités d'accès aux informations spatiales, seront mis à la disposition de l'organisation compétente à Samoa.

Togo

63. À la demande du Gouvernement togolais, UN-SPIDER a dépêché une mission technique consultative au Togo du 13 au 16 juillet. L'équipe était composée d'experts de UN-SPIDER, de l'OCHA, de l'OMS, de l'Agence nigériane pour la recherche-développement dans le domaine spatial, du Centre régional de formation aux techniques des levés aérospatiaux au Nigéria et du Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace en langue française (CRASTE-LF). Lors d'un atelier initial avec les parties prenantes, l'équipe de mission a travaillé pendant trois jours avec le groupe de participants. À l'issue de cet atelier, l'équipe a également rencontré les organismes des Nations Unies et les institutions gouvernementales chargées en particulier de la gestion des catastrophes. Les observations de l'équipe et des résultats préliminaires ont été présentés lors d'une réunion d'information avec le Ministre togolais de l'environnement. Un rapport de mission contenant des recommandations sur le renforcement des capacités et des institutions et l'intégration des techniques spatiales dans les plans nationaux a été soumis au Gouvernement.

D. Activités menées par les bureaux régionaux d'appui

64. Le bureau régional d'appui de UN-SPIDER en République islamique d'Iran a déclaré avoir mené les activités suivantes en 2009: publication et distribution d'ouvrages d'information; diffusion d'une série de programmes radio; production d'un film d'animation; expositions publiques; organisation d'ateliers et de séminaires à Téhéran dont un atelier de formation pour étudiants; préparation de cours d'apprentissage en ligne; maintien et mise à niveau d'un site Web régional; mise en place d'un accès Web aux images satellites archivées; exécution d'un projet de surveillance des tempêtes de poussière; et présentation d'informations sur UN-SPIDER aux conférences concernées.

65. Le bureau régional d'appui de UN-SPIDER au Nigéria a indiqué avoir mené les activités suivantes en 2009: élaboration d'un portail Web; présentation d'informations sur UN-SPIDER aux conférences pertinentes; participation aux ateliers de UN-SPIDER; participation à un stage de formation destiné aux utilisateurs autorisés sur la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures"; distribution de matériel de sensibilisation; promotion des approches fondées sur les techniques spatiales dans les politiques de réduction des risques de catastrophe; compilation d'informations sur les moyens de renforcement des capacités; promotion de la nomination de points focaux nationaux de UN-SPIDER dans les États de la région; et facilitation et participation à une mission technique consultative de UN-SPIDER au Togo.

66. Le bureau régional d'appui de UN-SPIDER au Centre asiatique de prévention des catastrophes a mené les activités suivantes en 2009: réalisation d'une enquête sur les besoins des utilisateurs dans plusieurs pays en vue des activités devant être menées lors des séminaires et stages de formation du Projet de coopération de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des risques de catastrophes; point focal pour les demandes d'observation d'urgence dans le cadre du projet "Sentinel-Asia"; organisation d'une réunion au Sri Lanka pour promouvoir le projet "Sentinel-Asia"; et mise en commun des données d'expériences sur l'application des données satellites pour la réduction des catastrophes lors d'une réunion internationale en Indonésie.

IV. Contributions volontaires

67. Les activités ont pu être menées à bien grâce à l'appui et aux contributions volontaires en espèces et en nature accordés par les gouvernements et par le secteur privé, notamment:

a) Le Ministère autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie, qui a versé 150 000 euros pour appuyer les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation;

b) Le Ministère autrichien des affaires européennes et internationales, qui a versé 49 980 euros et qui a fourni les services d'un expert associé;

c) Le Gouvernement allemand, qui a versé 150 000 euros à l'appui des activités du bureau de UN-SPIDER à Bonn et qui a fourni les services de deux experts associés;

- d) Le Gouvernement espagnol, qui a versé 50 000 euros pour couvrir les frais de l'atelier régional de UN-SPIDER tenu à Quito;
- e) L'Agence aérospatiale allemande, qui a fourni les services de deux experts confirmés (sur la base d'un prêt non remboursable) et qui a versé 20 000 euros pour financer l'atelier de UN-SPIDER tenu à Bonn (Allemagne);
- f) Le Gouvernement de la République de Corée, qui a fourni les services d'un expert associé;
- g) Le Gouvernement croate, qui a contribué 3 000 euros à l'appui des activités du programme UN-SPIDER;
- h) La société Google, qui a versé 5 000 dollars pour financer l'atelier UN-SPIDER tenu à Bonn (Allemagne);
- i) L'Association autrichienne des industries spatiales qui a appuyé la tenue de l'atelier de UN-SPIDER à Vienne;
- j) L'Institut de recherche pour systèmes d'information sur l'environnement, qui a fourni des logiciels et des services à l'appui du portail de connaissances de UN-SPIDER.

V. Mise en œuvre du plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009

68. Le plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/AC.105/894, annexe II) définit dans le détail les tâches à accomplir dans le cadre de chacune des 11 activités prévues en 2008 et 2009. Parmi les principales réalisations en 2009 figurent la fourniture d'un appui technique à 13 États Membres, l'officialisation des accords de coopération avec les bureaux régionaux d'appui, la mise en place de SpaceAid pour faciliter un accès rapide et économique aux informations spatiales à l'appui des interventions d'urgence et du relèvement rapide, le lancement de la version bêta du portail de connaissances et l'organisation d'ateliers et de réunions d'experts aux niveaux régional et international.

69. Des progrès satisfaisants ont été accomplis pour pratiquement toutes les activités prévues en 2008 et 2009, la seule exception étant la fourniture d'un appui technique à 13 au lieu de 15 pays, ce qui était dû au fait que l'ouverture du bureau de UN-SPIDER à Beijing avait sans cesse été repoussée.

70. Le Bureau des affaires spatiales collabore étroitement avec le Gouvernement chinois pour inaugurer dans les meilleurs délais le bureau de UN-SPIDER à Beijing et s'assurer ainsi que le programme est en mesure de fournir le soutien technique consultatif nécessaire aux États Membres en 2010 et 2011. En ce qui concerne les activités prévues pour le bureau de liaison de UN-SPIDER à Genève, elles seront assurées par les fonctionnaires de UN-SPIDER en poste à Bonn et à Vienne étant donné que des ressources n'ont pas encore été mises à disposition pour l'ouverture de ce bureau.